

Compte-rendu du Conseil Municipal

Vendredi 18 mai 2012

Membres présents : MM/Mmes Louvet, Claux, Ruggeri, Mayeur, Osselin, Mercier, Charnotet, Ténart, Guidet, Seret, Mouret, Escande

Absent excusé : M. Renault, Baril

Secrétaire de séance : M. Louvet

Après lecture, le compte-rendu de la séance précédente est adopté à l'unanimité.

Rappel ordre du jour :

FONCIER :

- Acquisition foncière d'un terrain communal

P.L.U.:

- Bilan de la réunion

POS :

- Enquête en cours

SIVOC :

- Participation de la commune.

INTERCOMMUNALITE :

- Etude en cours

QUESTIONS DIVERSES

FONCIER :

Le terrain « chemin derrière les haies » est encore à la vente. Les dernières personnes intéressées se sont désistées au dernier moment. Ce terrain est toujours proposé à 140 €/m².

P.L.U. :

Mesdames Ténart et Osselin regrettent de ne pas avoir été convoquées lors de la réunion du 16 mai dernier. Elles le seront à la prochaine réunion.

Une prochaine convocation sera envoyée entre le 15 et le 30 juin avec toutes les PPA. Il sera demandé à Monsieur LASSIEGE de fournir l'ensemble des éléments sur la Zone des roulettes afin de conclure le PLU.

POS :

Monsieur le Maire a pris un arrêté prescrivant la mise à l'enquête publique de la modification N°2 du Plan d'Occupation des Sols de la commune de LACHELLE. Cette enquête publique concerne la zone des roulettes pour une durée de 33 jours consécutifs du 14 mai au 15 juin 2012.

Le commissaire enquêteur recevra en mairie de LACHELLE les :

- Jeudi 31 mai 2012 de 17h00 à 19h00
- Vendredi 15 juin 2012 de 17h00 à 19h00

SIVOC :

Monsieur le Maire présente le courrier reçu par le SIVOC.

Le Conseil Général a décidé de mettre à la charge du SIVOC le quart des dépenses de réhabilitation du collège Claude Debussy de Margny-les-Compiègne. Le SIVOC va émettre à l'encontre de la commune, un titre de recettes d'un montant de **1 714,28 €** qui correspond à la douzième annuité concernant la scolarisation au Collège Claude Debussy de **28 élèves** de notre commune.

L'ensemble du Conseil Municipal accepte, à l'unanimité, de régler ce titre de recettes à réception de celui-ci.

INTERCOMMUNALITE :

Monsieur le Maire présente le Cabinet Michel Klopfer qui est chargé de faire une étude d'impact financier sur l'intégration de la commune de Lachelle à l'ARC.

QUESTIONS DIVERSES :

- Monsieur Vandenberghe Marc sollicite la Commune de Lachelle pour obtenir une subvention pour la participation du projet 4ITrophy.

Le Conseil Décide à 10 voix pour et 1 abstention de subventionner ce projet à hauteur de 200 €.

- Il avait été demandé au Conseil Général la possibilité d'enlever l'Abribus rue de Monelieu. Nous sommes en attente de leur passage.
- Inondation chez Monsieur et madame ZELANI. Notre assureur a été prévenu. Un courrier a été envoyé à Monsieur et Madame Zélani pour leur demander de faire des démarches auprès de leur assureur. Un expert devrait passer pour évaluer les dégâts.

M. RUGGERI remercie la mairie pour sa participation à la course « la lachelloise ». Il y avait plus de participants cette année.

Monsieur Ruggeri fait remarquer que suite à l'orage, la chaussée s'est soulevée en bas de la rue de l'église.

M. CLAUX précise que les peupliers ont été coupés. Il indique également que **Marc** a commencé à ranger son parking.

M. ESCANDE a participé à la réunion sur les éventuelles subventions versées pour les modifications à faire sur les basses consommations au niveau des bâtiments. Il demande également s'il ne serait pas possible de mettre la photo de chaque membre du Conseil Municipal. Les photos seront prises lors du prochain conseil municipal.

Mme TENART rappelle les différentes dates des manifestations à venir :

- Fête de la Musique : 22 juin à 20h30 Chorale dans l'Eglise
24 juin Guitare dans l'Eglise
Différents groupes musicaux à l'extérieur 14h30-15h00
- Le prêtre va venir bénir le chemin de croix le 3^{ème} samedi du mois de juin. Il sera proposé un verre de l'amitié après la messe. Tous nos remerciements à Monsieur MOREAU pour ses talents de rénovateur.
- Le repas des anciens aura lieu le 16 décembre 2012 salle des fêtes.

La séance est levée à 22h15.

Le secrétaire de séance,

Xavier LOUVET

